

RÉGION

Edition du 06 11 2009

Le traité des Pyrénées signé il y a 350 ans : le Roussillon uni à la France ou annexé ?

Le 7 novembre 1659, était signé dans l'Ile des Faisans, le traité des Pyrénées qui mettait fin à 24 ans de guerre avec la France.



L'article 42 du traité des Pyrénées, signé le 7 novembre 1659, comprenait la cession du Roussillon et du Conflent à la France, ainsi que du Vallespir et de

33 localités de Cerdagne situées au nord de la chaîne des Pyrénées (hors l'enclave de Llivia). En effet, le traité retenait que les antiques limites des Gaules et de l'Espagne devaient séparer les deux royaumes. Pour déterminer où devait exactement passer la frontière sur ladite chaîne des Pyrénées, de savants commissaires géographes se réunirent à Céret : la brillante figure de Pierre de Marca, commissaire français dont le "Marca Hispanica" reste une source historique précieuse, domina les négociations. Des historiens (dont Gazanyola au XIX e s.) ont donné au traité des Pyrénées, le nom de "paix des Pyrénées". Certes, puisqu'il mettait fin à la guerre que se livraient les Espagnols et les Français depuis 1635. Mais, il faudrait méconnaître l'histoire pour croire que le traité apporta derechef un esprit d'apaisement et de concorde dans la province de Roussillon nouvellement française : les hommes du roi devront faire face à une révolte et à deux complots dans lesquels les Catalans exprimeront leur volonté de retourner à l'Espagne plutôt que d'avoir pour maître Louis XIV.

Une histoire de sel Alors que le souverain français avait juré de respecter les constitutions dont jouissait la province, dont celle qui l'exemptait d'impôt sur le sel depuis les Corts de Montsó, en 1283, un édit royal mettait en place une nouvelle fiscalité à partir du 1 er janvier 1662, soumettant le Roussillon à la gabelle. Cette mesure fut mal vue en Vallespir, où le bétail réclamait beaucoup de sel. La contrebande s'organisa, des escarmouches éclatèrent, des gabelous furent tués, et en 1667 les incidents devinrent guérilla ouverte avec les troupes du roi, quand Josep de la Trinxeria, de Prats-de-Mollo, prit la tête de la résistance et des Angelets de la Terra. Il fallut 4 000 hommes conduits par M. de Chamilly pour en venir à bout. En 1674, éclatait le complot de Villefranche, dont Inès de Llar fut la malheureuse héroïne, suivi d'un autre complot avorté qui avait ses racines à Perpignan. Longtemps, ces tentatives de soulèvement dont la répression fit couler à flots le sang catalan, furent considérées par les historiens, même les plus sérieux, comme des révoltes sporadiques. Un des cas les plus frappants fut celui de l'abbé Torrelles, historien de grande valeur, qui traita les Angelets de la Terra de "*brigands du Vallespir*" et se fit vertement reprendre par son évêque, Mgr de Carsalade, mettant en exergue le courage de ces "*défenseurs de la terre*". Une pensée unique, patriote et centraliste, voulait que le 7 novembre 1659, le traité des Pyrénées ait réuni le Roussillon à la France, avec juste quelques inévitables dommages collatéraux. **Réunion ou annexion ?** En 1959, lors des 300 ans du traité des Pyrénées, sortait des presses de l'imprimerie du Midi, l'Album du tricentenaire, où la période précédant et suivant le traité était détaillée par Pierre Sourbès et Henri Caffé, journalistes de L'Indépendant. Ils y évoquaient avec rigueur et sans complaisance, la figure de Sagarra et l'instauration de la loi française. Vingt-cinq ans plus tard, l'historienne Alice Marcet introduisait un mot et un concept nouveau dans l'histoire du traité des Pyrénées : celui de l'annexion du Roussillon, avec ce qu'il sous-entendait de difficultés à "*s'incorporer*" (voir l'ouvrage de Josep Sanabre) à un nouveau pays et un nouvel Etat. Dans les années 80 encore, s'organisèrent les premières manifestations qui célébrèrent, le 7 novembre, l'anniversaire d'une prise du Roussillon par la force, et non plus d'une

union pacifique.

Pour autant, plus de trois siècles sont passés, et le Roussillon s'est aussi découvert un destin commun avec la France : trois conflits meurtriers, 1870, 1914, 1939, ont mieux cimenté le sentiment d'appartenance à la même entité nationale, qu'aucun autre événement politique ou culturel n'aurait su le faire. Mais l'histoire est une matière évolutive, et il nous reste encore à visiter et revisiter, sans manichéisme, de nouveaux chemins éclairés par l'objectivité des historiens. Sans perdre de vue qu'être Catalans, c'est aussi ne pas laisser tomber en désuétude la langue qui nous servit si longtemps à exprimer l'amour et la haine, la joie, le désespoir, ou la foi.

Josianne Cabanas